



SUPPRESSION DE CLASSES DANS LE 1^{er} DEGRÉ : LA DSDEN PERSISTE ET SIGNE !

C'est avec effarement que les collègues des écoles primaires du Loiret ont appris la nouvelle par la presse le 2 février : dans le département, même si 35 classes seront ouvertes, 59 autres seront fermées, ce qui signifie qu'il y aura 24 classes en moins ! Même si le CTSD se réunit ce soir, nous pouvons déjà anticipé les décisions prises et leurs conséquences. La raison de ces fermetures est très simple : les prévisions annoncent une baisse de 512 élèves sur le territoire pour la prochaine rentrée. Ces fermetures ont des conséquences intolérables pour les élèves, qui sont déjà en surnombre dans les classes pour pouvoir y travailler dans des conditions décentes ; pour leurs familles, notamment celles qui se trouvent dans des zones isolées ; enfin pour 12 des collègues du niveau primaire, dont les postes seront supprimés, ou bien de départs à la retraite qui ne seront pas remplacés. Au lieu de supprimer douze postes, la DSDEN aurait pu profiter de la baisse du nombre d'élèves pour créer des postes de professeur·es des écoles remplaçant·es, qui manquent déjà cruellement dans des conditions normales (sans compter les périodes d'épidémies que nous avons connues récemment), des RASED, et baisser le nombre d'élèves par classe, indispensable au travail des élèves, à leur bien être et à celui de leurs enseignant·es, au lieu de contribuer à la dégradation des conditions de travail qui n'incite pas à travailler plus longtemps, loin de là.

N'oublions que ce chiffre peut bouger dans un sens ou dans l'autre aux mois de mars, juin et août, lors des « remontées d'effectifs » des directeurs·trices d'école à l'Inspection Académique. En septembre 2022, 12 écoles du Loiret avaient appris après la rentrée des élèves qu'une de leurs classes était sous la menace d'une suppression.

Nous rappelons les revendications, notamment portées par SUD éducation 45 lors de la rentrée de septembre 2022 :

- un positionnement clair de la DSDEN dès le mois de juin concernant le nombre de classes ;
- l'ouverture de postes nécessaires à un bon fonctionnement des écoles pour favoriser l'apprentissage des élèves ;
- après la rentrée, un seul changement possible : celui d'une ouverture de classe.

Orléans, le 9 février 2023.

Contacts : SUD éducation Loiret : contact@sud-education-loiret.org ou 06.41.37.69.36
CGT éduc'action 45 : cgteduc45@orange.fr